

Avis de constitution

SOCIETE « AMANI N'GUESSAN SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody - Angré
8ème Tranche, Cité Addoha non loin de l'Eglise
Méthodiste Temple Canaan, Lot 715, Ilot 30, Lot 715, Ilot
30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMANI N'GUESSAN SERVICES »

Objet :

- L'achat, la vente et la location de véhicules et engins
- L'import-export
- Le commerce
- La distribution
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan - Cocody - Angré
8ème Tranche, Cité Addoha non loin de l'Eglise
Méthodiste Temple Canaan, Lot 715, Ilot 30, Lot 715, Ilot
30

Dirigeant(s) M AMANI N'GUESSAN STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01918 du 11/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09977/GTCA/RC/2026 du 11/02/2026

